



OFFRE D'EMPLOI – VIROINVAL

APPEL PUBLIC A CANDIDATURES : RECRUTEMENT D'ACCUEILLANT(E)S EXTRASCOLAIRES POUR L'ECOLE COMMUNALE DE VIROINVAL - IMPLANTATIONS DE TREIGNES ET VIERVES

Vos missions :

En tant qu'accueillant(e) extrascolaire au sein des écoles communales de Viroinval, vos missions seront d'assurer l'accueil, l'animation et l'encadrement des enfants âgés de 2.5 à 12 ans.

Horaires et lieux d'intervention :

- *Vierves : Temps de midi (12h00 – 13h00)*
- *Treignes : Temps de midi (12h00 – 13h00) et fin de journée (15h10 – 16h30)*

Vous dépendrez hiérarchiquement d'une coordinatrice ATL – responsable de projet et vous serez soumis à l'autorité du Collège communal.

Vous êtes capable de travailler seul(e) ou dans une petite équipe.

Vos tâches et responsabilités :

En tant qu'accueillant(e) extrascolaire au sein des écoles communales de Viroinval, vous devez notamment :

- Contribuer à l'épanouissement des enfants dans un environnement bienveillant, agréable et sécurisé.
- Soutenir l'accueillante principale dans l'organisation des activités pour les enfants (jeux, bricolage, sports, cuisine, ...).
- Encadrer le temps de midi en assurant la distribution des repas et la supervision du dîner.
- Être un relais entre les familles et l'équipe enseignante.
- Mettre en œuvre le projet d'accueil des écoles de Viroinval.
- Utiliser le logiciel de gestion des accueils (programme sur tablette, matériel fourni).
- Vous pourrez, à titre exceptionnel, être amené à exercer des prestations en dehors des horaires susvisés.

Cette liste n'est pas exhaustive.

Lieu d'activité : les implantations scolaires de Vierves-sur-Viroin et de Treignes.

Votre profil :

- Vous êtes âgés de 18 ans minimum.
- Vous êtes titulaire d'un diplôme de niveau CESI ou CESS.
Atout : Être titulaire d'un diplôme pédagogique en lien avec la fonction (voir articles 5 et 6 du décret du 03/07/2003 relatif à l'accueil extrascolaire).

- Vous connaissez les besoins de l'enfant et son développement global (physique, cognitif, affectif et social).
- Vous êtes à l'écoute, autonome et polyvalent.
- Vous faites preuve de droiture et de discrétion.
- Être titulaire d'un permis de conduire B et d'un véhicule personnel est un atout mais n'est pas obligatoire.

Nous offrons...

- Statuts/Contrats envisagés : **ALE, convention de volontariat, ou contrat à durée déterminée (CDD) – à déterminer selon votre situation personnelle.**
- Volume horaire :
 - Vierves : 4h/semaine (temps de midi de 12h à 13h le lundi, mardi, jeudi & vendredi).
 - Treignes : 10h20/semaine (temps de midi de 12h à 13h et accueil du soir de 15h10 à 16h30 le lundi, mardi, jeudi & vendredi).
- Rémunération :
 - ALE & convention de volontariat : défraiement de 4.10€/heure
 - CDD : rémunération selon l'échelle barémique D2 (avec CESI) ou D4 (avec CESS) + Reprise d'ancienneté totale dans le secteur public et partielle dans le secteur privé (6 ans maximum).
- Un environnement de travail agréable, dynamique et varié, en pleine évolution.
- Une fonction stimulante favorisant les contacts.
- Des opportunités de formations continues.

Un entretien oral sera organisé dans le courant du mois de septembre 2026 pour une prise de fonction dès que possible.

Intéressé ?

Envoyez votre candidature pour le vendredi 18 septembre 2026 à 16h00 au plus tard (cachet de la poste faisant foi).

Pour être valable, votre candidature doit être transmise par courrier (adresse : Centre administratif, Parc Communal 1 à 5670 NISMES) à l'attention de la Directrice générale, Madame Eve ACKAERT ou par mail (eve.ackaert@viroinval.be) et doit comporter **un curriculum vitae, une lettre de motivation, une copie du diplôme (ou attestation de réussite), une copie de la carte d'identité (le cas échéant, du permis de travail) et un extrait de casier judiciaire.**

Les candidatures incomplètes ne seront pas prises en compte.

Des questions ? N'hésitez pas à contacter Mme Céline Mathy, responsable des accueils extrascolaires par téléphone au 060/31.00.29 (ou par mail à l'adresse celine.mathy@viroinval.be) ou Mme Eve ACKAERT, Directrice générale de la Commune par téléphone au 060/31.00.20 (ou par mail à l'adresse eve.ackaert@viroinval.be).

Règlement général sur la protection des données : En transmettant votre candidature et les documents annexes demandés, vous acceptez expressément l'utilisation et le traitement de données à caractère personnel. Ces informations seront utilisées de façon sécurisée, conformément au RGPD, et uniquement aux fins du recrutement concerné.